

Zeitschrift:	Revue suisse : la revue des Suisses de l'étranger
Herausgeber:	Organisation des Suisses de l'étranger
Band:	19 (1992)
Heft:	4-5
 Artikel:	Jean-Pascal Delamuraz : "La chance pour la Suisse en Europe"
Autor:	Delamuraz, Jean-Pascal / Rusconi, Giuseppe / Tschanz, Pierre-André
DOI:	https://doi.org/10.5169/seals-912726

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 26.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

L'Espace économique européen, c'est la chance de la fin de ce siècle pour la Suisse en Europe». Ainsi s'exprime le conseiller fédéral Jean-Pascal Delamuraz, chef du Département fédéral de l'économie publique, dans une interview accordée à la Revue Suisse.

Revue Suisse: L'accord sur l'Espace économique européen ne prévoit pas de pouvoir de co-décision des pays de l'AELE – dont la Suisse – dans l'évolution du droit régissant l'EEE. Comment le gouvernement et le Parlement suisses peuvent-ils recommander l'approbation d'un accord international qui met la Suisse en état de «satellisation»?

Jean-Pascal Delamuraz: Dans leur bilan de cet accord, le gouvernement et le Parlement constatent qu'il y a quelques imperfections, mais que l'ensemble du traité est largement positif, qu'avec ce traité nous continuons une politique de participation pleine et entière de la Suisse non-communautaire à l'Europe occidentale et que l'EEE, c'est la chance de la fin de ce siècle pour la Suisse en Europe. A défaut, pour la première fois dans l'histoire de l'après-guerre, la Suisse serait institutionnellement en état d'infériorité à l'égard de tous les autres pays d'Europe.

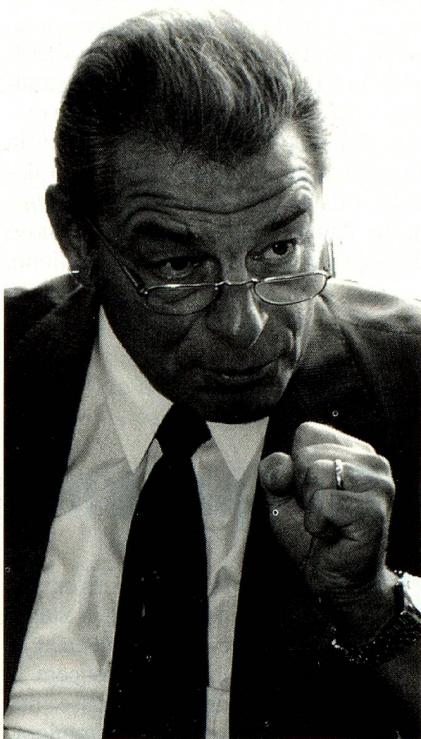
En décidant de déposer une demande d'adhésion à la Communauté européenne, le Conseil fédéral a semé la confusion. Nombre de citoyens se demandent aujourd'hui si la participation à l'EEE n'est que l'anticampe conduisant à l'adhésion à la CE...

Le 6 décembre, le peuple suisse aura à se prononcer sur cette seule question: «Voulez-vous que la Suisse fasse partie de l'Espace économique européen depuis le 1^{er} janvier 1993, oui ou non?» La procédure s'achèvera donc sur ce vote pour l'EEE. Ce qui se passera ultérieurement, c'est une question que le Conseil fédéral esquisse en disant: il faut négocier avec la Communauté une éventuelle adhésion de la Suisse. Mais ces négociations n'ont pas commencé; si elles aboutissent, il y aura un deuxième verdict souverain du peuple suisse dans quelques années. Si le Conseil fédéral n'avait rien dit, rien esquissé, on lui aurait fait le reproche justifié qu'il ne sait pas gouverner, car gouverner, c'est prévoir.

Voulez-vous illustrer les apports économiques, pour la Suisse, de la participation à l'EEE?

Jean-Pascal Delamuraz:

«La chance pour la Suisse en Europe»



Nous pourrons tout d'abord accéder librement à ce grand marché avec nos propres produits, sans aucun barrage et avec des harmonisations des normes techniques qui éviteront les fastidieuses démarches administratives actuelles, qui coûtent cher aux consommateurs. Mais il y a beaucoup plus: l'EEE englobe aussi les services. Or les services, pour la Suisse, c'est quelque chose comme 60% de son revenu à l'exportation. Le fait est que si nous n'étions pas de l'EEE à partir du 1^{er} janvier, toutes nos activités dans ce grand marché seraient à priori discriminées par rapport à celles de nos concurrents. Les produits pharmaceutiques, qui actuellement doivent chaque fois subir une homologation pays par pays, connaîtront avec l'EEE une homologation unique, reconnue par tous. Si nous ne sommes pas de l'Espace économique européen, nous devrons continuer – 17 fois si nous voulons exporter dans 17 pays – les procédures d'homologation, ce qui nous pénaliserait fortement par rapport à nos concurrents allemands ou suédois.

Le gouvernement et le Parlement ont adapté la législation suisse au droit qui régira l'EEE. Pourquoi n'ont-ils pas tenu compte des besoins et désirs des Suisses installés dans l'EEE en maintenant l'AVS/AI facultative?

La suppression de l'AVS facultative n'est pas une obligation que nous imposent l'EEE. On pourrait bien imaginer qu'elle soit maintenue. En revanche, des raisons matérielles et financières, qui sont toujours celles de la réciprocité, rendraient une telle opération fastidieuse et feraient de surcroît double emploi avec les moyens d'assurances auxquels, désormais, les Suisses domiciliés dans un des pays de l'EEE, pourront et devront avoir libre accès. C'est cette libre circulation des personnes, qui comporte la coordination des prestations sociales, qui est le changement fondamental et qui rend superflu, pour la sauvegarde d'intérêts personnels légitimes, le système que nous avons actuellement.

Quelles raisons devraient inciter les Suisses de l'étranger à approuver l'accord sur l'EEE?

Je pense que la prospérité du pays est pour tous les Suisses de l'étranger quelque chose d'autant important que pour les Suisses de l'intérieur. Or, cette prospérité dépend de notre capacité d'échanger. Nous gagnons un franc sur deux à l'extérieur. De ce franc, nous en gagnons à peu près 75 centimes dans l'Europe. Il y a donc là une question de vie ou mort. Je ne vais pas trop fort en disant cela. Pour l'avenir, voulons-nous une économie compétitive, oui ou non? Dire oui, c'est dire «oui» à l'EEE. Et «non», c'est la condamner à courir un grand prix en 1993 avec une voiture de 1972. Et je pense que les Suisses de l'étranger, qui se rendent compte combien la marche du pays et de ses concitoyens est largement fondée sur l'économie, auront à cœur de réussir cette opération courageuse!

Et puis, j'aimerais insister sur ce fait fondamental: la Suisse, en signant l'Espace économique européen, ne s'enferme pas dans une forteresse européenne. La Suisse n'oublie pas la signification de sa présence sur tous les marchés hors Europe. L'EEE – je l'ai dit à mes compatriotes domiciliés ailleurs qu'en Europe – ce n'est pas une machine de guerre de la vieille Europe contre les autres. C'est une participation de la vieille Europe d'une manière plus cohérente à la vie du monde.

PAT/RUS